



# Recueil de bonnes pratiques 2023

## LE ROY LOGISTIQUE

Le Réseau Produit en Bretagne s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et demande donc à chacun de ses membres de renseigner, chaque année, son recueil de bonnes pratiques en matière de RSE, sur l'année écoulée. Ce rapport annuel permet à l'entreprise de resituer ses actions dans le temps pour piloter son action RSE et ainsi identifier les points restant à améliorer. Le recueil de bonnes pratiques le plus récent est affiché sur la page de présentation de l'entreprise, sur le site [www.produitenbretagne.bzh](http://www.produitenbretagne.bzh)

### Gouvernance responsable

#### Engagement explicite de la Direction en faveur de la RSE

La lettre d'engagement RSE 2023 de la direction générale affirme l'ambition d'intégrer les préoccupations sociales, éthiques et environnementales dans la vision, les activités et relations du groupe.

LE ROY Logistique structure sa démarche, rend ce défi collectif et significatif en créant dans l'entreprise une fonction RSE et un comité de pilotage RSE en 2023. Avec les collaborateurs, ils accompagnent le groupe dans sa démarche responsable de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre, définition et mise en place de sa politique RSE, labélisation et culture RSE.

#### Informations des parties prenantes

Les informations sont communiquées de façon régulière. Par exemple :

PP internes : réunions d'équipe, réseau social d'entreprise, sensibilisations

PP externes : réseau professionnel en ligne, COPIL, présentation commerciale

#### Engagement au sein de Produit en Bretagne (solidarité entre les membres, participation à la vie du Réseau)

Les adhérents pour la délégation 35 et 29 ont une participation active aux réunions mensuels.

### Engagements en faveur de la diversité / droits des personnes

#### Parité professionnelle homme / femme

Un accord sur l'égalité H/F est en place dans l'entreprise.

Engagé en faveur de l'égalité H/F, Le Roy Logistique respecte une note supérieure au minimum légal concernant l'index égalité H/F. Cette note évolue et en 2022, l'entreprise a obtenue 88/100, note majoritairement au-dessus des obligations.

#### Emploi des jeunes / emploi des seniors

Pour l'emploi des jeunes, Le Roy logistique a participé en 2023 à des jobdating alternances, au salon Let's Go en février dernier et accueille des classes sur ses sites.

#### Respect de la vie privée

LE ROY Logistique affiche cette volonté dans les chartes de la conviviale attitude et la charte du vivre ensemble.

### Conditions et relations de travail

#### Qualité de vie au travail

En 2023 le groupe réalise et communique sur la semaine de la QVCT avec des sondages. Une équipe projet QVCT s'est également mise en place en 2023 afin de définir des actions à mettre en place sur les sites.

De plus, dans le cadre d'une réflexion globale sur une organisation du travail, LE ROY Logistique a mis en place le recours au télétravail en mars 2023.

Aussi, le groupe accorde une importance à offrir un cadre de travail agréable (espaces de convivialité, mobilier, bâtiments récents, rénovation, etc). Également, l'entreprise propose à ses collaborateurs plusieurs moments de convivialité dans l'année.

## **Santé et sécurité au travail**

LE ROY Logistique a organisé au niveau national un réseau d'animateurs QHSE avec la coordination d'un responsable QHSE. Ils ont pour mission en outre la prévention du risque.

En 2023, le groupe met en place un process d'accueil des collaborateurs pour un déploiement en 2024 (intérimaire, nouveaux collaborateurs). Le groupe construit également une formation QHSE sur-mesure dispensées par nos animateurs en salle. Des formations sur la plateforme e-learning : « Les Risques Psychosociaux », « Prévention EPI », « Prévention TMS » sont également à disposition de l'ensemble de nos collaborateurs.

## **Formation des salariés**

Chaque collaborateur LE ROY Logistique lors de ses différents entretiens (annuel/professionnel/bilan à 6 ans) peut émettre des souhaits de formation. Ces entretiens se font sur notre SIRH ce qui permet de remonter la demande directement afin de constituer nos plans de développement des compétences. Les managers peuvent également réaliser des demandes complémentaires. Une fois que le PDC est validé l'entreprise réalise la planification des formations tout au long de l'année. Un budget est validé chaque année selon les différentes typologies de formation (obligatoires / management / bureautiques / métiers...). Nous travaillons avec des organismes externes avec lesquels nous construisons des partenariats privilégiés afin qu'ils nous connaissent bien/comprennent bien nos attendus.

## **Développement du capital humain / employabilité**

Notre volonté dans le développement des compétences de nos collaborateurs est de pouvoir leur proposer des parcours de formations sur-mesure construit en interne avec nos experts métiers. Nous avons lancé 2 parcours de formation sur nos métiers majeurs : caristes et assistant logistique (en cours : affréteur/exploitant). Ces formations sont dispensées par des tuteurs (qui sont formés dans cette mission). Nous avons créé des outils terrain pour former (totem de formation & comptoir réserve qui sont sur le dojo en entrepôt/formations e-learning...) et pour accompagner (plan de suivi et matrice d'accompagnement afin de valider les compétences).

Pour nos alternants nous avons également développé un programme de formations sur-mesure durant 4 semaines dans notre Académie afin de les monter en compétences sur des notions complémentaires vues en cours et en entreprise telles que la communication, lean management, économie...

## **Information du personnel / entretiens annuels**

Tous les ans, l'ensemble de nos collaborateurs est reçu pour un entretien de fin d'année. Celui-ci est obligatoire et préparé en amont par le salarié afin de faciliter la réalisation de celui-ci.

## **Accueil / intégration des nouveaux collaborateurs**

Parcours d'intégration 2.0 pour nos nouveaux collaborateurs; Les salariés se déplacent 2 jours à notre Académie pendant lesquels l'entreprise et les services leur sont présentés de manière ludique et interactive. Nous avons intégré 83 collaborateurs en 2023.

## **Préservation de l'environnement**

### **Gestion et optimisation des énergies**

Notre objectif est la maîtrise et le pilotage de nos postes énergétiques. Pour cela, nous avons recours à des courtiers en énergie pour nous accompagner sur les achats et un logiciel de pilotage de nos fluides est en test. Nous gérons cette thématique notamment grâce au suivi du décret tertiaire.

### **Gestion et optimisation de l'eau**

Notre volonté est de maîtriser les postes fluides et leurs suivis. Pour cela nous avons commencé en 2023 le test d'un logiciel de pilotage.

En parallèle, plusieurs réflexions et actions ont émergées : nous menons une étude pour mettre en place des citernes bâches souples pour remplacer les retentions incendie actuellement en bassin ouvert ; pour économiser la ressource, une station autonome de lavage pour véhicule poids lourds est disponible et alimentée par récupération des eaux de pluie et traitement des eaux.

### **Réduction, tri et recyclage des déchets**

Nous sommes accompagnés par un cabinet spécialisé pour gérer le tri et la valorisation des déchets en entrepôt. Cet accompagnement est déployé depuis 2 ans.

## **Prévention de la pollution (eaux usées, gaz à effet de serre...)**

L'exploitation de sites ICPE sont soumis à des analyses des eaux de rejets et bénéficient d'analyses environnementales. Ces sites sont équipés de vannes d'isolement des eaux.

De plus, en 2023, la candidature au programme EVE et au dispositif EVcom de LE Roy Logistique a été validé. Nous sommes engagés pour une période de 3 ans.

Nous réalisons également le BEGES du groupe en cours sur l'année de référence 2023.

## **Prévention et protection contre les atteintes à l'environnement naturel et à la biodiversité**

Nos sites ICPE bénéficient d'une analyse environnementale.

## **Ecoconstruction et éco-rénovation des bâtiments**

Nos bâtiments logistiques sont de type classe A et quelques-uns sont BREAM.

## **Gestion et optimisation des déplacements professionnels**

Notre objectif est de mutualiser nos déplacements avec la mise en place d'un logiciel. Nous avons réalisé un test avec des groupes pilotes en 2023. Le train est privilégié dans les déplacements nationaux.

## **Optimisation du fret matières premières / produits finis**

L'optimisation du fret est réalisée sur la partie transport avec notre TWS AKANEA.

## **Bonnes pratiques des affaires / responsabilités des fournisseurs**

### **Politique de respect des fournisseurs**

En 2023 Le Roy Logistique réalise et diffuse sa charte éthique.

## **Intérêts des clients et consommateurs**

### **Politique qualité / écoute clients**

Le groupe LE ROY Logistique se préoccupe de la satisfaction de ces clients à travers une écoute ciblée. Le groupe met en place une stratégie de la relation client avec des questionnaires et un suivi de la satisfaction et la mise en place du NPS.

La qualité est notamment gérée avec le réseau national d'animateurs QHSE : harmonisation et déploiement des bonnes pratiques, mise en place de normes sur certains sites, ISO 9001, AB, GMP+, IFS logistics, OEA. Aussi, l'accompagnement de nos clients s'effectue avec la mise en place de COPIL.

## **Développement local et intérêt général**

### **Engagement sociétal et en faveur de l'intérêt général**

Le Roy Logistique s'engage activement dans le tissu local à travers des partenariats durables et enrichissants. Au cœur de notre démarche, l'ancrage territorial est essentiel : nous collaborons étroitement avec les clubs, les associations culturelles et sportives, et divers organismes locaux. Ces partenariats reflètent nos valeurs communes et nous permettent de tisser des liens forts avec les communautés.

Le slogan de Le Roy Logistique est : « De la proximité naît l'efficacité ».

## **Savoir faire / Certifications**

### **Certifications qualité / environnementales**

En 2023, Le groupe est Opérateur économique agréé Full Label douanier européen.

De plus, le groupe dispose des certifications :

- ISO 9001 : 3 sites
- IFS Logistics : 3 sites
- Entrepôt agréé : 5 sites
- Entrepôt sous douane : 3 sites

- GMP+ : 1site
- AB : 9 sites

### **Certifications RSE / Bretagne 26000**

En 2023 Le Roy Logistique a été évalué par ECOVADIS et a obtenu la médaille de bronze.